

Le CRADI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007 – 2008

EN 25 PETITES ET GRANDES ENJAMBÉES



INTRODUCTION

Le CRADI a pour mission la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Il est un regroupement de d'associations et offre à ces dernières un lieu de concertation qui leur permet de s'organiser pour la défense des droits.

En juin 2007, les associations dotaient le CRADI d'un plan de travail en trois volets. Ce plan de travail était, pour une grande partie, la continuité des actions déjà entamées en 2006-2007. Plusieurs dossiers sont des dossiers de longue haleine dont il est normal qu'ils n'aient pas été terminés. Le plan d'action adopté se développait donc sur trois grands volets :

- √ L'accès à des services de santé et sociaux de qualité, en quantité suffisante pour répondre aux besoins.
- √ La participation et l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- √ L'affirmation du leadership du CRADI et de son rôle de concertation.

On se rappellera que le CRADI sortait d'une année difficile, marquée par un déménagement en urgence, qui avait imposé un chambardement de plusieurs mois. Au printemps 2007 le réaménagement se terminait mais le rythme normal devait plutôt reprendre à l'automne 2007. Le conseil d'administration avait alors souhaité une diminution de la charge de travail de la permanence et réduit le plan d'action en conséquence. Notamment, le CRADI cessait de s'impliquer dans l'accompagnement en loisir, le soutien aux familles, l'habitation et les conditions de vie. Les associations étaient sollicitées pour prendre le relai.

Effectivement, cette année 2007-2008 fut difficile pour l'équipe de la permanence. En février 2008, deux des employées sur 4-1/2 tombaient en épuisement professionnel pour un congé de plusieurs semaines. Ce sera donc une contrainte à prendre en considération pour 2008-2009 puisque le début de l'année se passera sans elles et que l'équipe se trouvera fragilisée probablement encore pour plusieurs mois. L'épuisement aura évidemment ralenti le travail et cela avant l'arrêt officiel.

Le présent document décrit succinctement les diverses activités menées au cours de l'année. Un grand nombre des objectifs ont été atteints ou du moins ceux qui pouvaient l'être. En effet la plupart des dossiers se travaillent en partenariat et, bien souvent, prennent beaucoup plus de temps que ne l'avaient prévus ceux qui les pilotent.

1. L'ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DE QUALITÉ, EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS.

Ce volet comporte 8 dossiers, dont deux majeurs priorisés par l'assemblée générale. Les priorités sont la participation au mouvement PHAS et la réorganisation des services de santé et sociaux en déficience intellectuelle et TED. Notons que les visites d'appréciation de la qualité des services, qui constituaient aussi une priorité, ont été momentanément interrompues puisque les cinq centres de réadaptation avaient été visités au cours des deux années précédentes.

1.1 LE MOUVEMENT PHAS

Ce mouvement a été initié en 2006 dans l'objectif d'accroître l'accès aux services de santé et sociaux pour les personnes handicapées. Il s'agit d'une coalition de personnes handicapées, de parents, conjoints, amis, associations et tous réseaux interpellés par les difficultés rencontrées par les personnes handicapées pour accéder à des services essentiels pour elles. Le mouvement rassemble des personnes de toutes déficiences et de toutes les régions du Québec. Le CRADI, dont plusieurs associations ont des membres en attente de services, a largement collaboré au développement de ce mouvement. Après deux ans de travaux on peut dire que le mouvement PHAS s'est imposé sur la place publique et a contribué à rendre le dossier visible aux yeux des décideurs politiques. Ainsi après plusieurs années de budget quasi inexistant, le ministère a octroyé en 2007-2008, 40 millions de dollars pour les services santé services sociaux pour tout le Québec, toutes les déficiences. Cette injection d'argent devrait se faire sentir à partir de 2008. Elle sera suivie d'autres ajouts.

MOUVEMENT PHAS (CONTRIBUTION DU CRADI)

- ☞ Participation au grand comité (4 réunions)
- ☞ Participation au comité politique
- ☞ Participation au comité financement.
- ☞ Contribution aux activités destinées à sensibiliser l'opinion publique dont la journée du 5 juin (conférence de presse) et le spectacle du 3 décembre.
- ☞ Contribution aux représentations politiques
- ☞ Contribution au renflouement du réseau d'influence de PHAS

En outre, le mouvement PHAS s'implique de plus en plus dans d'autres aspects qui rendent l'accès aux services laborieux soit, les difficultés pour les familles d'obtenir de l'information, la relève dans plusieurs professions liées à la réadaptation, l'organisation des services. Ce sont des problèmes plus complexes mais tout aussi importants pour un meilleur accès. Le CRADI déplore que les progrès obtenus tardent à se manifester en déficience intellectuelle. Partout au Québec les budgets consacrés au programme DI-TED ont été orientés sur les services TED, eux-mêmes très déficients. Mais il n'est rien resté pour la déficience intellectuelle.

L'investissement du CRADI à PHAS a consisté, d'une part à participer aux différentes instances de concertation, d'autre part à contribuer à la mobilisation du milieu. Le CRADI participe aux nombreuses représentations politiques et à celles des divers réseaux (caucus du PLQ, députés ADQ, Mme Harel, Monsieur Couillard, commissaire à la Santé et au bien-être, vice-protecteur du citoyen, communication au colloque de l'AQIS, rencontre AERDPQ etc.).

PHAS (mobilisation)

- √ Plus de 30 000 signatures de la déclaration
- √ Mobilisation pour le 5 juin
- √ Spectacle de visibilité et de solidarité le 3 décembre.
- √ Mobilisation pour l'opération facture
- √ Pour Montréal, signature de pétitions à porter à l'assemblée nationale.



L'avantage du mouvement PHAS est qu'il s'engage dans une seule problématique et catalyse toutes les forces concernées, d'où son efficacité. Pour le CRADI s'associer à ces actions est sans doute la façon la plus efficace d'agir, quoi que le résultat se fasse encore attendre en déficience intellectuelle.

Orientations pour 2008-2009:

- Continuer à contribuer au Mouvement PHAS
- Participer au comité financement
- Participer au Grand comité et au comité politique de PHAS
- Participer aux représentations politiques et de réseautage
- Contribuer à la préparation du Forum 2009
- Apporter un soutien à la coordinatrice de PHAS

1.2 LA RÉORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX EN DI-TED À MONTRÉAL

Comité aviseur intersectoriel Nos représentants

- Hélène Morin, parent DI (à laquelle a succédé Mme Sandra Chism)
- Renée Veillette (RT21) puis Thérèse Colin, milieu associatif DI
- Carmen Lahaie, milieu associatif TED
- Electra Dalamagas, parent TED

Les travaux sur la réorganisation en DI-TED ont commencé en octobre 2006. Ils résultent de la modification de la loi sur la santé et les services sociaux, qui s'est traduite par l'apparition des centres de santé et des services sociaux, lesquels ont une responsabilité populationnelle et constitueront par ailleurs la première ligne de services en DI-TED.

C'est l'Agence de la santé et des services sociaux qui a le mandat de proposer un plan d'action 2008-2012. Pour ce faire, elle a créé plusieurs comités dont l'un est le comité aviseur régional intersectoriel. Son mandat est de faire un état de situation, valider un diagnostic régional,

dégager des priorités et formuler des recommandations. Le milieu associatif et des parents sont représentés sur ce comité.

**TRAVAUX DU COMITÉ
AVISEUR RÉGIONAL
INTERSECTORIEL**

État de situation (oct. 2005 à
février 2008) :

- *enquête sur le parcours de parents d'enfant 0 à 7 ans en attente de services.*
- *étude sur l'expérience vécue face aux services SSS par les parents des enfants fréquentant le réseau scolaire.*
- *DI-TED résultats probants et pratiques novatrices.*
- *portrait sommaire des élèves ayant un TED DI.*
- *Et une rencontre avec les représentants du milieu associatif*
- *Groupe de discussion sur les enjeux reliés à la vie des adultes DI ou TED.*

Diagnostic (mars 2008).

Le comité aviseur a tenu à faire un état de situation assez détaillé, et ce après que les représentants du milieu associatif aient insisté pour que les problèmes rencontrés par les familles et les personnes soient vraiment pris en compte. Ainsi les travaux ont progressé lentement. La situation est maintenant bien documentée. Le plus important reste à venir avec l'adoption du diagnostic et des priorités. La fin des travaux est annoncée pour septembre 2008.

Cette réorganisation constitue un grand sujet d'inquiétude pour les parents. Elle signifie des transferts de responsabilité des CRDI vers les CSSS, ce qui, en soi, est tout un bouleversement. Mais elle signifie aussi tout probablement des pertes importantes de services et, à tout le moins, un système compliqué de services avec des corridors de services, des épisodes de soins, des services multiples mais pas forcément intégrés voire inexistants. Globalement, les familles y voient la perte de leurs services. On se rappellera que ces transformations se font dans un contexte d'insuffisance budgétaire et de listes d'attente. Les CRDI deviendraient les spécialistes des interventions spécialisées et interviendraient par épisodes de services. Il est donc normal que les familles

ressentent cette réorganisation comme un abandon. Les orienter vers les CSSS qui n'ont ni budget, ni expertise, ni directives claires, ne les convainc pas de trouver le soutien et les services dont ils ont besoin.

Face à cette situation, les parents et les associations ont décidé de s'exprimer par tous les moyens qui sont à leur disposition. Le CRADI a joué un rôle d'information, de représentation, mais aussi de concertation

ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS ET DU CRADI

- Rencontre d'information 29-03-2007
- Rencontre des organismes avec L. Côté de l'Agence (1-10-2007)
- Représentations aux CA de l'Agence (avril et juin 2007) puis en février 2008
- Rencontre avec M. Levine, directeur Agence (14-01-08)
- Constitution d'un comité réorganisation au CRADI à compter de janvier 2008.
- Diverses lettres à l'Agence et au MSSS
- Signature de pétitions et rencontre de députés.
- Dépôt de pétitions à l'assemblée nationale.
- Rencontre d'experts (stimulation précoce)

Orientations du comité pour 2008-2009:

- Continuer à siéger au comité de l'Agence
- Continuer à animer le comité réorganisation du CRADI
- Porter les pétitions aux députés
- Faire des représentations à l'Agence SSS
- Organiser une rencontre des membres pour la consultation
- Produire un avis sur le projet de réorganisation
- Toute autre action jugée pertinente

1.3 UN PAS DE PLUS DANS LE DOSSIER DE LA STIMULATION PRECOCE :

■ **Le comité est composé de :**

- . Christine Duquette
J'me fais une place en garderie
- . Renée Veillette,
Regroupement pour la trisomie 21
- . Carolyne Lavoie
Solidarité de parents de personnes handicapées
- . Michel Gignac
OPHQ
- . Marie-Claude Gagnon
CRADI

- **Il a tenu 5 rencontres** d'avril 2007 à mars 2008

- **Participation à une rencontre spéciale** le 12 février 2008

Cette année le comité sur la stimulation précoce, coordonné par le CRADI, a suivi toute la démarche ayant mené à la réalisation d'une recherche sur la stimulation précoce en déficience intellectuelle. Cette recherche a été réalisée sous la responsabilité et sous la fiducie du Regroupement pour la Trisomie 21. Elle est destinée à soutenir le CRADI dans l'élaboration de ses orientations sur la stimulation précoce. Pour effectuer cette recherche, le Comité stimulation précoce a bénéficié d'un soutien financier de 10 000\$, de l'Office des personnes handicapées du Québec, dans le cadre du Programme soutien aux organismes de promotion. La recherche a été effectuée par Mme France Grand' Maison du mois de mai 2007 au mois de novembre 2007.

Afin de lancer la recherche, le CRADI a redéposé une demande de soutien financier à l'OPHQ en février 2008. Cette subvention, au montant de 1000\$, nous a permis de procéder à l'impression de 100 copies de la recherche et de réaliser une activité de lancement dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2008. Une dizaine d'invités et y ont participé et nous avons également été sollicités par une quinzaine d'intervenants à qui nous avons envoyé la recherche.



Un MERCI spéciale à Mme Renée Veillette pour sa précieuse collaboration et sa grande implication cette année au sein de ce comité !

Rencontre d'experts :

Les membres du comité ont également participé à une rencontre spéciale, organisée par le CRADI, dans le cadre de la réorganisation en santé et services sociaux. L'objectif de cette activité était d'enrichir la réflexion, sur les services de stimulation précoce dans le contexte de la réorganisation et des travaux de l'Agence.

Orientations du comité pour 2008-2009:

- Rédaction d'un avis contenant la position du CRADI et de ses membres en termes de services de stimulation précoce en déficience intellectuelle
- Suivi des trois projets pilotes en stimulation précoce dans trois CSSS de l'île de Montréal (visite, rencontre avec les intervenants)
- Créer des liens avec la direction de la Santé publique
- Contribution à l'avis du CRADI sur la réorganisation au moment du dépôt du plan d'action de l'Agence

1.4 DOSSIER RESIDENTIEL :

Depuis plusieurs années le CRADI se préoccupe des personnes vulnérables, particulièrement celles qui habitent dans divers milieux résidentiels, qui ont peu ou pas de famille et un réseau social pauvre. Ces personnes sont, la plupart du temps, à la merci de leur milieu d'accueil. Même si ce n'est pas la généralité, il arrive parfois que ces milieux d'accueil soient défaillants. Le Québec possède un dispositif de protection, toutefois celui-ci n'est pas à toute épreuve. Le CRADI s'intéresse depuis longtemps à l'advocacy, un système de protection né aux USA. Le CRADI voudrait explorer certaines facettes de l'advocacy et voir si le dispositif légal du Québec aurait la possibilité de se bonifier.

En 2006, le CRADI soumettait un projet au SACAIS. Ce projet consistait, dans un premier temps, à habilitier des parents dans l'exercice de la vigilance en ce qui a trait au bien-être de leur fils ou fille. Il était prévu également d'associer deux intervenants d'associations pour des résidents qui n'ont plus de parents. En 2007, le SACAIS refusait de financer ce projet.

Au plan d'action 2007-2008, il était proposé d'explorer d'autres voies de financement. Il était prévu de faire une demande à la fondation Béati. Compte tenu de l'absence de l'employée porteuse de ce dossier, nous avons préféré suspendre la demande de financement.

Par contre, lors d'une visite d'échange, le parrainage civique Montréal a manifesté une préoccupation pour ce que vivent certains de ses filleuls en milieu résidentiel et aussi un intérêt à développer un parrainage pour des filleuls plus âgés (qui sont souvent sans famille et isolés) ou plus sévèrement handicapés. Le parrainage civique Montréal a monté un projet à cet effet qui nécessite, entre autres, l'embauche d'une personne solidement formée pour ce type d'intervention. Le CRADI apportera son soutien au parrainage. Nous croyons que l'émergence de ce projet est un bon préambule au projet d'advocacy soumis par le CRADI.

Associations intéressées par le projet d'advocacy :

- Association des parents du CR Gabrielle Major
- Parrainage civique Montréal
- Solidarité de parents de personnes handicapées

Orientations pour 2008-2009:

- Offrir la collaboration nécessaire au Parrainage civique Montréal
- Présenter à nouveau une demande de financement pour le projet

1.5 PERSONNES VIEILLISSANTES

A la dernière assemblée, les membres s'entendaient sur la nécessité d'explorer des solutions pour ces personnes pour lesquelles le réseau a pour l'instant peu d'expertise. Comme le milieu associatif n'est pas vraiment outillé non plus, il était convenu de faire une exploration des besoins et d'expériences déjà connues avant de proposer des solutions. Un tel projet nécessite un financement, car il s'ajoute aux tâches prioritaires qui accaparent le financement récurrent du CRADI.

Au cours de l'année, la permanence du CRADI a d'abord fait une investigation de ce qui est à faire et produit un document préalable destiné, d'une part, à des bailleurs de fonds potentiels, d'autre part à des chercheurs pour voir si les pistes proposées par le CRADI en terme de recherche, sont réalisables.

Une rencontre a eu lieu avec deux chercheurs pour examiner la possibilité de faire ces recherches et créer les bases d'un partenariat.

Orientations pour 2008-2009:

- Mettre en place une phase 1 qui consisterait en une revue de littérature
- Faire une demande de financement à l'OPHQ
- Réaliser cette première étape

1.6 TROUBLES GRAVES DE COMPORTEMENT : CEM-TGC

Constatant la très grande difficulté, pour les centres de réadaptation, d'aider les familles dont les membres présentent des troubles graves de comportement, le milieu associatif tente depuis plus de 10 ans de pousser à la création d'un service et surtout une expertise en troubles graves de comportement dans la région de Montréal.

Au fil des années, sous la pression du milieu communautaire et de l'Agence de la santé et des services sociaux, les différents établissements concernés ont reconnu la problématique, et commencé à s'outiller. Un lieu de développement de l'expertise a été créé : le PREM qui est devenu par la suite le CEM-TGC (centre d'expertise multidisciplinaire en troupes graves de comportement). Au cours des années le mandat de ce centre a évolué. Actuellement le CEM-TGC joue des rôles de conseil/supervision, organisation de formation et activité de recherche/développement. Chacun des CRDI-TED donne lui-même des services spécialisés en troubles graves du comportement, éventuellement avec le soutien du CEM-TEC. Il faut rappeler que le milieu communautaire, principalement ATEDM, a poussé pour la création de cette expertise. Toutefois il ne partage pas du tout la vision des établissements sur la façon d'acquérir cette expertise et de la transférer.

En termes de résultats les établissements ont reconnu la problématique et développé des formations, notamment sur les causes qui sont la source des troubles, mais ils n'ont pas continué beaucoup plus loin dans l'acquisition d'expertise. Ceci aurait nécessité qu'ils améliorent leur formation, se fassent superviser plusieurs années, et se donnent une structure de développement de l'expertise différente. Au lieu de cela ils ont rapidement rapatrié l'expertise et les fonds à l'intérieur des centres, ce qui a eu pour effet d'en stopper le développement de l'expertise. Les familles n'ont pas accès directement à cette expertise et sont dépendants du centre pour recevoir des services spécialisés.

Concrètement l'expertise n'est pas suffisante pour qu'on remarque généralement des résultats probants au niveau de la diminution des troubles. En résumé les centres sont restés à la marche no.1 du développement de leur expertise quand ils devraient avoir gravi plusieurs étapes.

**Représentants au comité
aviseur:**

- ATEDM
- CRADI

Depuis plusieurs années un comité aviseur, piloté par l'Agence, est chargé du développement de ce dossier et des recommandations à faire. Au cours de cette année, le comité aviseur a siégé une seule fois en avril 2008. Les réunions prévues en septembre 2007 et avril 2007 ont été reportées. Un processus

d'évaluation des travaux est en cours, après quoi l'Agence devrait à nouveau statuer sur l'avenir du CEM-TGC.

Entre temps la fédération du CRDI-TED a fait connaître son intérêt pour supporter le CQETGC (centre québécois d'expertise en troubles graves de comportement) et négocie à cet égard avec l'Agence de Montréal.

Tout porte à croire que ce nouveau centre prendra le relais du CEM-TGC de Montréal et que ce dossier ne se traitera plus au niveau de la région.

Merci à ATEDM, particulièrement à Carmen Lahaie pour tout le travail qui a été réalisé en troubles graves de comportement.

Orientations pour 2008-2009:

- Poursuivre les représentations si le comité aviseur se poursuit
- Faire un avis sur la suite à Montréal, s'il y a lieu
- Rédiger une lettre pour signifier la position du milieu associatif (dans ce cas-ci le mécontentement sur la façon dont s'effectuent les travaux)

Le plan d'action comportait aussi deux autres dossiers au chapitre de l'accès et la qualité des services : le soutien aux familles, et l'accompagnement. Il appartenait aux associations de s'y investir, compte tenu du manque de ressources du CRADI pour assumer une présence régulière.

Djamila Benabdelkader, comme administratrice du CRADI, a assumé quelques représentations sur la table d'accompagnement. À notre connaissance aucune autre action n'a été faite dans le dossier soutien aux familles.

Les deux dossiers mériteraient que des investissements y soient faits.

2. PARTICIPATION ET INTÉGRATION SOCIALE

Ce volet comporte 13 dossiers, dont un prioritaire (l'emploi). Par ailleurs plusieurs des dossiers devaient faire l'objet d'un investissement mineur en raison des limites budgétaires de l'organisme

2.1 L'EMPLOI

2 POINTS FORTS

- Participation à la table de concertation sur l'emploi des personnes handicapées.
- Contribution à l'élaboration du diagnostic régional.

Pour répondre à sa mission de favoriser l'emploi des personnes handicapées, et pour rassembler ses membres autour de l'action, la table de concertation a eu comme principale tâche de produire un diagnostic régional; celui-ci doit se poursuivre par un plan stratégique triennal, lequel est en cours de préparation depuis janvier 2008.

√ Le CRADI a été l'organisateur promoteur de la table pour la réalisation du diagnostic régional. Ces travaux ont duré un an et demi et ont été plus exigeants que prévu. Cela a requis de la part de la permanence de nombreuses rencontres du comité de suivi du diagnostic et d'autres comités en plus des rencontres régulières de la table, de la supervision de la ressource contractuelle, des multiples relectures et tâches de mise en forme du rapport final. Le diagnostic régional est un outil précieux sur lequel s'appuiera le plan d'action.

√ **Rencontre ROPMM-CRADI** sur les travailleurs jeunes handicapés : Les permanences des deux regroupements ont organisé une rencontre de leurs membres sur ce thème avec le forum sur le développement social de la conférence régionale des élus. Cette dernière avait publié une recherche où les problématiques propres aux personnes handicapées semblaient avoir été ignorées.

√ D'autres projets concernant l'emploi ont été réalisés à travers les collaborations avec la ville (voir projets ci-dessous).

Orientations pour 2008-2009:

- Continuer à siéger à la table de concertation sur l'emploi des personnes handicapées
- Participer à l'élaboration du plan stratégique et des suivis, si pertinent
- Suivre la parution de la stratégie nationale en emploi (et accorder nos actions sur celles de l'AQRIPH)
- Alimenter l'AQRIPH sur le dossier de l'emploi

2.2 LE TRANSPORT

Le dossier du transport est l'un de ceux où s'effectuent le plus de délégations de travail aux membres du CRADI. Toutefois la permanence du CRADI y est toujours très active. En effet le dossier est tentaculaire et exige beaucoup de contribution.

La corporation La Joie des enfants effectue depuis de très nombreuses années les représentations au comité d'admission de la STM (à raison d'au moins une journée par semaine) ainsi qu'au comité usagers/transporteur, et au conseil d'administration du RUTA.

PRINCIPALES IMPLICATIONS DU CRADI

- Participation à la Table de concertation sur le transport.
- Nommer les représentants au Comité usagers transporteur et au Comité d'admissibilité
- Participer au comité accessibilité du comité service à la clientèle du CA de la STM

Le milieu associatif montréalais s'est donné une table de concertation qui est coordonné par le RUTA. Cette table est l'organe principal d'orientation et de décision du milieu. Le CRADI y est présent, assume généralement l'animation des rencontres. Plusieurs comités de travail émanent de cette table. L'ensemble de ces comités est piloté par le RUTA qui joue un rôle majeur. La plupart du temps c'est Carolyne Lévesque de la

MEMBRES DU CRADI PRÉSENTS À LA TABLE

- Le RUTA
- La Joie des enfants
- La corporation l'Espoir du déficient
- L'AMDI

Joie des enfants qui a alimenté les comités sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Au cours de l'année la table s'est rencontrée à 9 reprises (dont 2 rencontres spéciales) et elle a traité les dossiers suivants :

- √ Amélioration du fonctionnement et de la mobilisation de la table.
- √ Amélioration de la qualité du service de transport adapté (formation des chauffeurs de taxi et des commis du transport adapté, cadre financier, amélioration des annulations tempêtes de neige, besoins particuliers, attente téléphonique, urgence, accès internet pour la réservation du TA).
- √ Réseau régulier, promotion de l'accessibilité universelle (accessibilité des wagons, plan de transport, formation des employés, autobus à plancher surbaissé, politique d'accessibilité de l'AMT, train de banlieue de l'est, vente et perception).

LES COMITÉS DE LA STM OÙ LA TABLE TRANSPORT EST SOLLICITÉE

- √ Accessibilité des autobus à plancher surbaissé (AMDI)
- √ Comité déficience intellectuelle (T. Colin – C. Levesque – F. Bélanger)
- √ Comité vente et perception (la DI n'est pas représentée)

LES COMITÉS DE TRAVAIL DE LA TABLE

- √ Accessibilité des wagons (C. Levesque)
- √ Cas d'urgence (C. Levesque)
- √ Plan de transport de la ville de Montréal et du conseil d'agglomération (T. Colin)
- √ Plan de déplacement urbain, arrondissement Mont-Royal (T. Colin)
- √ Programme d'aide et de financement du TA

Le comité accessibilité en déficience intellectuelle a été créé à la demande du conseil d'administration de la STM, et plus spécifiquement des administrateurs qui constituent le comité service à la clientèle. Son mandat est de voir quelles adaptations doivent être faites par la STM pour que son réseau régulier soit plus accessible aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Cette démarche de la STM a été très bien accueillie par le milieu associatif. Trois associations du CRADI ont participé aux travaux. Au cours de 2007-2008 l'effort a surtout porté sur une investigation de ce qui se fait ailleurs dans le monde et sur la réalisation d'une recherche exploratoire sur la signalisation pour la sécurité et l'orientation des personnes qui ont des incapacités intellectuelles. Cette étude a été réalisée par le Groupe défi apprentissage de l'Université de

Montréal. Le CRADI y a joué un rôle de partenaire pour la confection des guides d'entrevue, la recherche des personnes interviewées et la validation des résultats. En 2008 le comité doit faire des propositions pour mettre en œuvre les recommandations.

Le CRADI a été présent par ailleurs au conseil d'administration de la STM de mars 2008. On notera que le transport constitue une préoccupation permanente pour les membres. Outre les travaux ci-dessus mentionnés on constatera plus loin que le transport a constitué 2 des 5 projets de représentation effectués par le projet Liens (deux groupes se sont présentés devant le CA de la STM). Le transport a aussi été l'un des trois thèmes retenus lors des rencontres thématiques.

UN MERCI PARTICULIER À :

- √ **Mathilde Le Bouëdec**, coordonnatrice du RUTA
- √ **Marie Turcotte**, représentante des personnes handicapées au conseil d'administration de la STM
- √ **Carolyn Levesque**, de la Joie des enfants, impliquée dans plusieurs comités

Orientations pour 2008-2009:

- Siéger au comité d'admission
- Siéger au comité CUT
- Participer à la table de concertation transport
- Participer aux travaux des comités
- Participer aux travaux du comité accessibilité en déficience intellectuelle

2.3 LA SCÈNE MUNICIPALE

Le **Comité des partenaires** rassemble les 3 regroupements (ROPMM, CRADI, Altergo), société logique, le RAAMM, la déléguée du milieu associatif à la ville (Marie Turcotte) et une représentante du service du développement social de la ville (Lyse Chartrand).

Pour le CRADI cela veut dire :

- 📁 Comité des partenaires
- 📁 Comité de vigie
- 📁 Représentations auprès des élus et des directions
- 📁 Deux projets pilotés par le CRADI
- 📁 Une contribution à 4 autres projets

Ce comité est l'interface essentiel entre la ville et le milieu associatif; il développe une vision d'accessibilité universelle, sert de partenaire et d'aviseur à la ville, fait les représentations auprès des instances politiques et administratives, développe une offre de services pour la réalisation de projets avec la ville, défend le budget réservé à l'accessibilité universelle, donne son opinion sur le plan d'action. Ce comité s'est rencontré 8 fois au cours de l'année.

- **Le comité de vigie** : Son rôle est d'assurer la mise en œuvre du plan d'action municipal, assurer l'harmonisation entre les activités déployées par la ville et les arrondissements. Il est composé des responsables des grands services de la ville et de représentants des arrondissements. Le milieu associatif y est présent. En 2007-2008 il s'est rencontré 3 fois.
- Le milieu associatif a fait des **rencontres spécifiques** avec Marie.-Andrée Beaudoin, élue responsable de notre dossier, avec Rachel Laperrière, directrice générale adjointe et avec Marie-Josée Bonin, directrice du service développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité culturelle, coordonnatrice du plan d'action en accessibilité universelle.
- Le CRADI a piloté **deux projets**, l'un visant à produire **des dépliants** pour certains services de la ville; l'autre est un **guide pour les édimestres** de la ville. Les deux projets sont encore en cours.
- Le CRADI a contribué à **4 autres projets pilotés** par le ROPMM et Altergo. Ce sont le guide à l'intention des gestionnaires sur l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, les travaux sur le plan de transport de la ville de Montréal, ce qui a comporté aussi des avis et des représentations à la commission municipale et au conseil d'agglomération, les travaux en vue de créer une offre de formation, et finalement la sensibilisation du nouveau personnel du 311.



Ce dernier projet a été accaparant pour le CRADI qui a dû remplacer au pied levé le ROPMM dans son rôle de coordination en milieu du projet, en raison d'un arrêt prématuré de travail de sa directrice. C'est Carl Moreau du Mouvement des personnes d'abord de Montréal qui a représenté la déficience intellectuelle dans cette formation.

La collaboration avec la ville se développe de jour en jour. Le dernier plan d'action en est la preuve. Il y a encore beaucoup à faire pour que l'accessibilité soit universelle et à tout niveau. Mais la ville a posé de nouveaux gestes très structurants pour l'avenir. Entre autre le plan de transport inscrit l'accessibilité universelle dans ses grandes orientations.

Orientations pour 2008-2009:

- Participer au comité des partenaires
- Participer au comité de vigie
- Participer à la journée bilan de la ville le 4 juin 08 (tenue d'un kiosque)
- Rencontrer des élus (au moins 3 rencontres sont déjà planifiés)
- Mener des projets (un ou deux)
- Contribuer aux projets du ROPMM et l'Altergo (plan de transport, communication, formation des gestionnaires du 311, offre de formation, projet de participation citoyenne).

2.4 LE PROJET LIEN

Ce projet vise l'empowerment et la participation citoyenne des personnes handicapées. Il a cours depuis 4 ans et requiert beaucoup d'énergie, heureusement pour des résultats assez probants. En effet, au terme de 3 séries de formation de 2 ou 3 jours, les participants ont beaucoup progressé sur le plan de la connaissance des rouages municipaux, des principes généraux de l'accessibilité universelle, de la prise de parole, de la maîtrise des contenus ainsi que sur la solidarité associative.

PARTICIPANTS DU CRADI AU PROJET LIEN

- Le Mouvement des personnes d'abord
- La Joie des enfants
- L'Espoir
- L'APCGM

ACTIVITÉS

- √ 1 rencontre avec les CA des 3 regroupements
- √ 2 journées de formation

et en plus

- √ 6 rencontres du comité organisateur
- √ 1 rencontre avec Centraide pour le financement
- √ 2 rencontres pour l'évaluation



Le projet a également pour but la formation d'émissaires bien outillés pour être mandataires du milieu associatif dans les arrondissements.

Le projet doit donc viser non seulement l'empowerment individuel des personnes, mais aussi l'empowerment communautaire et celui du milieu associatif. Ce dernier doit soutenir les personnes dans les

nouveaux rôles qu'elles s'apprêtent à jouer, mais aussi formuler des messages clairs et concertés que les émissaires pourront véhiculer. C'est pourquoi cette année, en plus des 2 séances de formation des personnes, il y a eu une rencontre des conseils d'administration des regroupements. L'année prochaine il devrait y avoir une rencontre d'une ou deux journées avec les organismes de base, ceux-ci étant les instances névralgiques du projet.

Au cours de l'année une collaboration prometteuse s'est aussi instaurée avec l'Institut du nouveau monde. Le projet comporte aussi beaucoup d'autres aspects dont il ne sera pas fait mention dans ce rapport (autres partenariats, adaptation). Ce projet est financé par Centraide mais devra voir à assumer son indépendance financière dans un délai rapproché.

Orientations pour 2008-2009:

- Tenir deux journées de formation avec les participants et peut-être avec un nouveau groupe
- Tenir une ou deux journées avec les organismes de base
- Avoir des rencontres de partenaires
- Continuer le processus d'évaluation
- Rechercher du financement

2.5 DOSSIER SERVICE DE GARDE

Nous avons participé aux 4 rencontres de la table de concertation pour l'intégration en service de garde des enfants ayant une déficience. Nous y avons discuté entre autre, du projet forum de j'me fais une place en garderie, avons eu des échanges sur les TED et l'intégration en garderie et avons collaboré aux suivis de la démarche **À part entière** de l'OPHQ pour sa section sur les services de garde. Mme Annie Potvin, parent et membre du CA du CRADI, a quant à elle participé à 4 rencontres du comité sur la mesure exceptionnelle.

Orientations pour 2008-2009:

- Poursuite de notre participation à la table de concertation pour l'intégration en service de garde des enfants ayant une déficience
- Participation au forum **Bâtir des complicités** le 2 mai 2008
- Suivi du développement des places en garderie de Montréal et l'intégration
- Poursuite de la représentation sur la mesure exceptionnelle

2.6 DOSSIER FAMILLE

Comité famille de la CRE

Depuis 2006, le comité famille de la CRE a formé un sous-comité de travail sur le projet de politique familiale de la ville de Montréal. Nous y avons participé afin d'apporter nos préoccupations à l'égard des familles comptant un membre ayant une incapacité, intellectuelle ou physique. Le projet de politique a été rendu public cet automne et nous avons été invités à y réagir. C'est ainsi que le CRADI a rédigé un avis, sur le projet de politique familiale, représentant les positions du milieu associatif des personnes handicapées. Nous l'avons présenté à l'Office de consultation publique (OCP) le 27 novembre 2007.

Le comité famille en bref...

- Nous avons participé à 6 rencontres régulières du comité Famille
- Participation au Forum du comité famille en mai 2007
- Nous avons participé aux travaux sur le développement des services éducatifs à l'enfance (2 rencontres)
- Nous étions présents aux deux rencontres organisées par l'Office de consultation publique
- Participation à un rassemblement famille, organisé par le comité, portait sur l'accessibilité universelle

L'OCP a rendu son rapport en mars dernier et nous étions heureux de constater qu'il recommandait à la ville d'insérer plusieurs de nos recommandations.

Merci à Sophie Lanctôt, de Société Logique, à Monique Lefebvre d'Alter-go et à Mathieu Noël du ROPMM pour leur collaboration à la rédaction de notre avis sur le projet de politique familiale !

Pour une première année, dans le cadre de nos déjeuners rencontres, nous avons organisé une activité conjointe avec le Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal. Il s'agissait d'une rencontre d'échanges avec des organismes communautaires Famille de la ville de Montréal et nos membres. Ce fût l'occasion de se connaître, d'établir des liens afin éventuellement de faire des alliances et même de créer des partenariats. Ce sont 18 personnes provenant de nos organismes

membres qui ont participé à ce déjeuner causerie du 27 octobre. Comme partenariat de la CRE, le CRADI s'est également rendu à l'activité bilan de l'année 2007 qui s'est tenue en juin 2007.

Orientations pour 2008-2009:

- Suivi de la mise en œuvre de la politique familiale municipale
- Participation aux rencontres régulières et aux rassemblements famille du comité famille de la CRE.
- Participation à un sous-comité de travail sur la conciliation travail-famille-études

2.7 ACCUEIL ET TRAITEMENT DANS LE SYSTEME JUDICAIRE :

La table de concertation régionale s'est rencontrée à 4 reprises. Suite aux travaux effectués l'année précédente, le protocole d'entente qu'elle cherchait à établir s'est transformé en entente de collaboration, une concertation moins contraignante pour l'ensemble des partenaires. Cette transformation est due au fait que des contraintes légales limitent certaines initiatives de collaboration notamment pour les partenaires rattachés à la sécurité publique. Néanmoins presque tous les partenaires ont présenté leur offre de collaboration y compris le CRADI. En outre la permanence du CRADI s'est présentée à la journée bilan de la table provinciale, et a ainsi pris connaissance de tous les travaux et initiatives tentées tant au niveau provincial que dans les différentes régions.

Contribution du CRADI

- ✓ Participation à la table de concertation régionale
- ✓ Production d'un texte pour une entente de collaboration
- ✓ Participation à la journée bilan de la table provinciale

Orientations pour 2008-2009:

- Réévaluer la pertinence de continuer à participer à la table (un changement de coordination est à faire)
- Contribuer au bilan provincial
- Continuer les travaux de l'entente de collaboration

2.8 ARTS ET CULTURE :

Activité du CRADI	
√	Participation au comité Arts en déficience intellectuelle
√	Participation au CA Vision sur l'art
√	Promotion de l'art

Le CRADI a toujours été très attentif au développement de l'art chez les personnes présentant une déficience intellectuelle, notamment sous l'aspect de la création. C'est pourquoi il a participé à deux instances : le comité arts et déficience intellectuelle, piloté par le CR Gabrielle Major, et le conseil d'administration de Vision sur l'art, un collectif d'artistes qui voit à la reconnaissance des personnes handicapées comme artistes.

Par ailleurs l'Infocradi est utilisé comme un outil de promotion afin de faire connaître le potentiel des artistes

ayant une déficience intellectuelle, et leur participation à diverses créations (danse, théâtre, chant, peinture).

2.9 AUTRES DOSSIERS D'INTEGRATION SOCIALE :

- √ Deux rencontres ont été initiées par la commission scolaire de Montréal. L'une consistait en une séance d'information et de promotion sur la formation professionnelle et la formation continue. La seconde était une consultation sur des pistes de solutions identifiées par la CSDM comme pouvant remédier à des problèmes identifiés dans les services donnés aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. A cause d'un conflit d'horaire, le CRADI n'y a pas été présent, toutefois il considère ces travaux comme importants. La CSDM devrait faire connaître bientôt les pistes de solution qu'elle propose pour améliorer la situation.
- √ Dans un autre ordre d'idée, la permanence du CRADI a participé à la journée des partenaires d'Altergo en mai 2007 qui portait plus spécifiquement sur la culture. Quelques associations du CRADI étaient également présentes à cette journée, dont l'objectif est de renforcer le partenariat.
- √ Dans le dossier du loisir, il était également convenu que le CRADI cesserait de s'investir dans l'accompagnement en loisir (volet individu) puisque les associations faisant partie du projet étaient capables de donner suite (rappelons qu'il s'agit d'ATEDM, et de Solidarité de parent (SPPH)).
- √ Comme convenu, le CRADI n'a pas vraiment travaillé dans le dossier habitation. Toutefois la permanence a suivi les travaux entrepris par le Centre G. Major sur le logement des personnes ayant une déficience intellectuelle. Il a, notamment, donné son avis sur le projet d'habitation
- √ Le CRADI, comme convenu, n'a pas investi non plus dans le dossier des conditions de vie. Toutefois il a continué à recevoir l'information sur le dossier de la coalition sur l'accessibilité aux services des CLE (CASC), et à se concerter à cet effet avec le ROPMM.
- √ Finalement il était convenu au plan d'action que l'éducation des adultes constitue un champ d'intérêt pour le milieu associatif. Faute d'avoir tissé des liens avec l'organisme le plus intéressé par cette question (le centre communautaire Radisson), aucun travail n'a émergé.

3. LEADERSHIP ET CONCERTATION

Ce troisième volet d'activités contient également plusieurs dossiers prioritaires pour le CRADI : la politique à part entière, le financement des organismes communautaires et la publication de l'Infocradi. C'est dans ce volet que se travaille le dossier des communications, ainsi que celui de la concertation avec nos regroupements (régional et provincial).

3.1 À PART ENTIÈRE :

La révision de la politique « À part égale » est un mandat donné à l'OPHQ suite à l'adoption, en 2004, de la loi sur l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, sociale et professionnelle. Les travaux ont commencé en 2006 et le CRADI les suit depuis le début.

On se rappellera que le CRADI siégeait sur le comité régional d'actualisation de la politique. Au cours du printemps et de l'été 2007, les travaux visaient à documenter encore l'OPHQ sur l'ensemble des problématiques. L'exercice s'est fait d'abord au niveau régional. Le CRADI a participé à presque toutes les tables régionales à l'hiver 2007. Certains organismes du CRADI se sont associés à l'une ou l'autre de ces tables. En avril 2007 a eu lieu un exercice de validation.

En outre le CRADI a été présent aux tables thématiques provinciales (au nom de l'AQRIPH) sur 4 tables : services éducatifs, réadaptation en déficience intellectuelle, services résidentiels, culture et loisirs. Leurs travaux se sont déroulés entre octobre 2006 et avril 2007.

En septembre 2007, avait lieu la consultation sur le projet de politique. Le CRADI a participé à la consultation régionale organisée par l'OPHQ et a aussi organisé une consultation de ses membres. En principe la position des regroupements transitait par les organismes provinciaux. Il a aussi participé à la rencontre provinciale du milieu associatif les 12 et 13 septembre 2007, organisée par le COPHAN, l'AQRIPH, l'AQIS et l'AGIDD, d'où a émergé un avis concerté du milieu.

Le projet de politique est faible sur certaines problématiques concernant la déficience intellectuelle et les TED. C'est pourquoi, le CRADI a quand même rédigé son propre avis afin de faire apparaître les spécificités reliées à la déficience intellectuelle et aux TED, spécificités que ne pouvait toucher un avis concerté global.

Travaux auxquels le CRADI a participé :

- ✓ Participation au comité d'actualisation régional
- ✓ Validation des travaux faits dans les tables thématiques régionales (avril 07)
- ✓ Participation à l'avis régional (juin à septembre 2007)
- ✓ Participation à la consultation régionale sur le projet de politique (sept.2007)
- ✓ Participation à la fin des travaux des tables thématiques nationales
- ✓ Participation à la consultation nationale du milieu associatif sur le projet de politique (12-13 sept. 07)
- ✓ Rédaction d'un avis du CRADI sur le projet de politique (octobre 2007)
- ✓ Diffusion du projet de politique aux membres (janvier 2008)
- ✓ Participation à l'appui du milieu associatif, suite au dépôt du projet de politique (janvier 2008)

Orientations pour 2008-2009:

- Participer aux représentations des groupes provinciaux (au nom de l'AQRIPH) auprès des ministères de la santé et de l'éducation sur le plan de mise en œuvre (avril 2008)
- Participer à la rencontre provinciale des quatre organismes nationaux sur le plan de mise en œuvre (mai 2008)
- Organiser, en commun avec le ROPMM, une consultation des membres du CRADI et du ROPMM, sur le plan de mise en œuvre (mai 2008)

3.2 CADRE DE REFERENCE REGIONAL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES :

Activités principales :

- Participation aux rencontres du comité régional de liaison sur le partenariat agence\CSSS\ Organismes communautaires
- Participation au comité des délégués du communautaire
- Travaux sur le développement budgétaire
- Travaux sur les ententes de service
- Travaux sur le cadre régional de financement : consultation et production d'un avis
- Travaux sur la répartition du budget récurrent issu du fonds d'urgence.

On se rappellera que l'Agence de la santé et des services sociaux a adopté un cadre général de partenariat avec le communautaire en 2006.

Ce cadre prévoit que le partenariat s'exerce entre autres par l'intermédiaire du comité régional de liaison sur le partenariat Agence\CSSS\organismes communautaires. Celui-ci s'est réuni cinq fois au cours de l'année. En cours d'année, l'Agence a procédé à un remaniement des ses services. C'est maintenant Murielle Leduc qui est chargée de ce dossier. Les principaux sujets touchés ont été : la fin des travaux sur la tournée d'appropriation du cadre de référence par les CSSS (adoption par l'Agence du rapport de tournée), la gestion et la répartition du fonds d'urgence, la répartition des fonds en sécurité alimentaire, le dossier infosocial, la restructuration de la direction générale adjointe de l'Agence, le financement des regroupements régionaux, la répartition du développement budgétaire, les travaux sur un cadre de financement des organismes

communautaires, l'adoption d'un modèle d'entente de services (novembre 2007), l'octroi de fonds en soutien communautaire en logement social.

On retiendra de ces travaux plusieurs nouvelles positives pour les organismes communautaires, notamment l'octroi de budgets de développement budgétaire significatif, l'octroi de fonds aux regroupements pour leur contribution aux travaux, l'entente sur le modèle d'entente de services.

Avant de se présenter à l'Agence, les regroupements sectoriels se rencontrent préalablement au sein du comité des délégués du communautaire. Les mêmes sujets sont traités qu'au comité de liaison. Les regroupements s'organisent pour arriver unis aux rencontres du comité régional de liaison. Cela est parfois ardu, car les milieux communautaires sont variés et ne partagent pas tous les mêmes réalités, ni les mêmes positions.

L'adoption du cadre financier semble vouloir être compliqué. Pour avancer plus rapidement, un sous-comité du comité régional de liaison a été mis sur pied. Il devrait remettre ses travaux en vue d'une adoption en juin par le conseil d'administration de l'Agence. Une consultation sur le projet de cadre financier a eu lieu, en février 2008, et le CRADI y a participé. À cet effet il a organisé une rencontre de consultation de ses membres, conjointement avec le ROPMM, en février 2008 à la suite de laquelle il a produit un avis

Orientations pour 2008-2009:

- Participer aux rencontres du comité régional de liaison sur le partenariat Agence\CSSS\ Organismes communautaires
- Participer au comité des délégués du communautaire
- Traiter du cadre financier des organismes communautaires
- Traiter du développement budgétaire
- Traiter de tout autre sujet pertinent
- Participer aux activités de mobilisation des organismes communautaires lorsque pertinent

3.3 ACTIVITES D'ECHANGES ENTRE LES ORGANISMES

Les rencontres thématiques en un coup d'œil :

- 29 personnes présentes le 23 octobre, 25 le 17 janvier et 15 le 26 mars
- C'est l'implication de trois organismes membres du CRADI et un partenaire dans la préparation de ces activités
- Des invités tels que le protecteur du citoyen et les organismes communautaires Famille
- Ce sont des échanges entre les membres et les invités qui permettent aux membres de s'informer et de s'exprimer et pour le CRADI de mieux connaître les positions de ses membres !

DEJEUNER CAUSERIE

Cette année le CRADI a organisé trois déjeuners causerie pour favoriser les échanges entre ses membres sur des sujets qui les préoccupent. Le premier s'est tenu en octobre en collaboration avec le Regroupement des organismes communautaires Famille. Nous en parlons davantage dans la section sur le comité Famille.

La deuxième rencontre a eu lieu le 17 janvier et portait sur le système de plaintes. Cette activité a été réalisée conjointement avec l'organisme **Autisme et troubles envahissants Montréal** et le **Regroupement pour la trisomie 21**. Des représentants du protecteur du citoyen sont venus expliquer aux membres présents le processus de plaintes et répondre à leurs questions. Pour cette activité Nancy Lacoursière,

MERCI à
Katia Morin (ROCFM)
Nancy Lacoursière et
Guillaume Lahaie
(ATEDM),
Renée Veillette (RT21)
et Mathilde Le Bouëdec
(RUTA)
Pour leur précieuse
collaboration !

Guillaume Lahaie d'ATEDM et Thérèse Colin, pour le CRADI, ont élaboré un dossier sur le système de plaintes avec des tableaux, questions et lettres types. Ce document a été remis à tous nos membres.



Le dernier déjeuner causerie s'est tenu le 26 mars et avait pour le thème le transport. Cette rencontre a été organisée conjointement avec le RUTA et visait à mieux cerner les besoins et les conditions de transport des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED.

Orientations pour 2008-2009:

- Réaliser 3-4 déjeuners rencontre
- Aborder les thématiques suivantes : le dossier résidentiel, le soutien aux familles, les personnes vieillissantes etc.
- Solliciter la collaboration de nos membres dans l'organisation de ces rencontres

3.4 ACTIVITES D'INFORMATIONS

Parutions

- Infocradi
- Petits infocradis
- Petit bulletin ROPMM CRADI

Cette année la CRADI a produit deux Infocradi, tel que prévu, en mai et en novembre.

En outre se sont ajoutés deux petits infocradis, petites publications destinées aux membres seulement pour les nouvelles courantes.

Une nouveauté : le CRADI s'est allié au ROPMM pour produire le petit bulletin, sur le même modèle que le petit infocradi, mais permettant de publier l'information aux membres des deux regroupements.

Orientations pour 2008-2009:

- Publier à nouveau l'Infocradi
- Publier les petits infocradis
- Evaluer la pertinence de publier le petit bulletin (en collaboration avec le ROPMM)

3.5 ACTIVITES DE COMMUNICATION

Le comité sur les communications composé d'un employé du CRADI et du ROPMM a, entre autre, organisé une rencontre entre des experts des médias et quelques membres du CRADI et du ROPMM, le 3 octobre 2007. L'objectif visé était de pouvoir s'alimenter de ces échanges et ainsi avoir une réflexion sur nos façons de travailler avec les médias et sur les messages que nous souhaitons véhiculer. Il s'agissait d'une première rencontre exploratoire pouvant alimenter le CRADI et le ROPMM sur des stratégies futures à adopter dans nos communications et nos liens médiatiques.

Dans le même esprit deux employés du CRADI et un membre ont participé en janvier à une formation sur les médias donnée par M. Jean Lepage. Les thèmes suivants y ont été abordés : les différents médias, le fonctionnement interne de ceux-ci, la rédaction d'un communiqué de presse, l'entrevue et comment réagir dans les médias lors d'une situation de crise.

Orientations pour 2008-2009:

- Réaliser un plan de communication conjointement avec le ROPMM
- Conception par une personne ressource du site WEB du CRADI
- Poursuite du comité Communication ROPMM-CRADI

3.6 ACTIVITES DE CONCERTATION

Le CRADI est membre du RIOCM. A ce titre, il participe à des activités de concertation régionale. Toutefois, il était convenu de restreindre ces activités en raison des limites de ressources humaines du CRADI. La permanence du CRADI a participé à l'assemblée générale du RIOCM en octobre 2007. Quelques membres du CRADI y étaient d'ailleurs présents. En outre il a accepté d'être interviewé sur la question de l'intégration des personnes issues des communautés culturelles dans le milieu communautaire.

Le CRADI est aussi membre d'un regroupement provincial, l'AQRIPH, au sein duquel il a été actif au cours des dernières années.

Participation du CRADI :

- Participation aux trois journées d'orientation
- Participation à l'assemblée générale
- Contribution au comité d'accès aux services
- Contribution au comité travail
- Contribution au comité sur les personnes vulnérables
- Représentation de l'AQRIPH au GCAS
- Participation aux travaux d'À part Entière

L'AQRIPH a organisé trois rencontres d'orientation d'une ou de deux jours.

Le CRADI a participé aux travaux du comité d'accès. Celui-ci s'est rencontré 4 fois au cours de l'année. Son mandat portait plus spécifiquement sur l'accès aux services de santé et des services sociaux, sur les orientations en

déficience physique, sur le chèque emploi service, et la réorganisation en santé, services sociaux (via les projets cliniques). Le CRADI a participé aussi aux travaux du comité Travail (qui a davantage fonctionné par représentations, échanges téléphoniques ou courriels) et du comité sur les personnes vulnérables.

Le CRADI représente l'AQRIPH au groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS). Ce dernier est un comité avisé du ministère de l'éducation en ce qui concerne les services aux EHDAA. Il est chargé de l'évaluation de la politique d'adaptation scolaire. Des travaux ont été effectués au cours de l'année, plus spécifiquement sur l'intégration scolaire. La ministre de l'éducation a demandé à rencontrer le milieu associatif sur la question de la démocratie scolaire, mais ce fut aussi un échange sur les besoins des jeunes EHDAA. Pour faire ses représentations au GCAS, le milieu associatif (AQRIPH, AQIS, COPHAN, AQETA) fait des rencontres préparatoires, ce qui permet de partager des points de vue, faire les analyses, s'informer et ajuster les positions. Ce partenariat a été actif cette année, compte-tenu de la teneur des dossiers.

Le CRADI a participé activement aux travaux sur A part entière, comme relaté ci-haut. Il a participé à toutes les activités organisées par l'AQRIPH dans ce dossier.

Le CRADI entretient aussi un partenariat professionnel avec l'AQIS. Une rencontre a eut lieu en décembre 2007 entre la permanence de l'AQIS et la présidente et la permanence du CRADI pour un échange sur les dossiers de l'heure, notamment sur la réorganisation du réseau et le soutien aux familles.

Orientations pour 2008-2009:

- Participer à l'AG du RIOCM, à certaines mobilisations et aux mardis du RIOCM dans la mesure du possible
- Participer aux travaux de l'AQRIPH (AG, journées d'orientation, travaux d'À part entière, comité accès aux services, GCAS et autres à évaluer)
- Maintenir des liens réguliers avec l'AQIS

3.7 SEMAINE QUEBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis plusieurs années le CRADI et le ROPMM ont cessé d'organiser des activités dans le cadre des activités de la semaine québécoise des personnes handicapées, à la suite de divergences avec l'OPHQ sur l'organisation des événements à Montréal. Suite à la modification du programme de subvention destiné à cet événement, il fut convenu que les regroupements de Montréal organiseraient une campagne médiatique. Une demande de subvention conjointe a été faite en février, pour laquelle nous avons reçu une réponse positive le 31 mars.

Orientations pour 2008-2009:

- Préparer l'action de la semaine 2008 (avec des modifications en raison de l'absence de la personne désignée à cet effet par le CRADI)
- Évaluer la pertinence de faire un autre événement en 2009
- Si oui le préparer

3.8 MEMBERSHIP ET SOUTIEN AUX ORGANISMES

Au cours de l'année deux nouveaux organismes ont adhéré au CRADI. Ce sont le comité des usagers de Lisette Dupras et Les Compagnons de Montréal. Bienvenue à ces deux nouveaux membres. Le CRADI compte donc maintenant 27 membres. En soi, cela est une bonne nouvelle. On notera cependant que le nombre d'associations vraiment actives au sein du regroupement n'est pas énorme. Chacun fait son possible, mais on doit comprendre que les associations sont très occupées, et ne consacrent que peu de temps pour la défense collective des droits.

Le CRADI compte désormais 27 membres

Par ailleurs le Cradi a effectué des rencontres avec plusieurs organismes, notamment les organismes récemment membres ou certains qui ont eu des changements à la direction. Au cours de l'année, des rencontres ont eu lieu avec le Parrainage civique de l'Est, Avatil, le centre Didache, le Parrainage civique Montréal, l'association des parents de Gabrielle Major, Les Compagnons de Montréal, le comité des usagers de Lisette Dupras. Ces visites sont toujours profitables tant pour les membres que pour le CRADI. Le CRADI a participé à l'événement anniversaire du Centre aux Puits et fait une communication lors de l'assemblée générale d'ATEDM.

3.9 AUTRES ACTIVITES DE CONCERTATION :

- √ En avril 2007, pour fêter la fin des travaux et le nouvel aménagement, les 4 organismes de la bâtisse ont tenu une porte ouverte à laquelle étaient conviés membres et partenaires. La présidente de la CSDM, Diane De Courcy et la députée de Rosemont, Madame Dionne Marsolais, y ont pris la parole.
- √ En septembre 2007, le CRADI a reçu une délégation française, désireuse de rencontrer des parents et des personnes ayant une déficience intellectuelle. Une journée lui a été consacrée.
- √ Depuis plusieurs années, la permanence du CRADI est présente sur les tables de concertation sous-régionales du Nord et de l'est. Ceci représente entre trois à quatre réunions chacune par an. La permanence a été présente lors de la conférence De Jocelyn Lecomte organisée par la table de l'est dans le cadre de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

- √ Thérèse Colin a participé à un atelier donné par le Groupe défi apprentissage dans le cadre de l'université d'été en juin 2007.
- √ Le CRADI a accueilli pour la première fois une stagiaire de l'UQAM avec quelques difficultés toutefois.

3.10 FAIRE FONCTIONNER LES INSTANCES DEMOCRATIQUES DU CRADI

Un conseil d'administration de 5 personnes :

Danielle Gaudet, présidente
Djamila Benabdelkader, vice-présidente
Yvon Desgroseilliers, secrétaire-trésorier
Annie Potvin, administratrice
Mathilde Le Bouëdec, administratrice

Merci aux administrateurs pour leur implication

Le CRADI a tenu une assemblée générale le 6 juin 2007. Dix-huit organismes étaient présents.

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises pour diriger les affaires de la corporation.

CONCLUSION :

Les activités du Cradi se sont déroulées comme prévu au plan d'action à quelques activités près. Ce fut une année chargée. Il est difficile de se prononcer sur les résultats, la plupart des dossiers étant des dossiers de longue haleine, dont aucun n'a vraiment vu le dénouement cette année. On saluera toutefois la sortie des deux documents, l'un étant le diagnostic régional en emploi, l'autre le rapport sur la stimulation précoce.

On ne peut passer sous silence les congés de deux des employées, ce qui traduit un essoufflement, et sans doute une surcharge, ceci s'ajoutant à une année difficile l'année précédente avec un long déménagement. Le CRADI devra prévoir pour l'année qui s'en vient un réaménagement de ses postes de travail et un plan de travail en conséquence.

L'année 2008 verra probablement la conclusion des travaux d'À part entière, de la réorganisation en déficience intellectuelle-TED à Montréal et l'aboutissement du cadre de financement régional des organismes communautaires. Ces dossiers sont importants pour les personnes que nous défendons et également pour les organismes communautaires.